

Conduite en Sécurité de Plateforme Elévatrice Mobile de Personnel Recommandation R386 Autorisation de conduite

OBJECTIFS :

Conduire en sécurité des **Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel** (PEMP ou nacelles) et valider les tests théoriques et pratiques de conduite conformément à la recommandation R386 de la CNAMTS.
(Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés).

Permettre aux chefs d'entreprise de satisfaire aux dispositions réglementaires définies par le décret N° 98-1084, du 2 décembre 1998.

PUBLIC :

Ce module s'adresse aux personnes débutantes ou expérimentées, utilisatrices de nacelles dans leurs activités professionnelles désireuses de respecter les règles de sécurité conformément à la R386.

PRE-REQUIS :

18 Ans - Aptitude médicale

CONTENU :

- Le conducteur et la réglementation
- Les acteurs de la prévention
- La typologie des PEMP
- Les règles de conduite en sécurité
- Les risques divers
- Effectuer les vérifications de départ
- Effectuer le contrôle des sécurités
- Circuler en sécurité avec la PEMP
- Réaliser les manœuvres en souplesse
- Stationner la PEMP en sécurité
- Effectuer les procédures d'arrêt

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics

REFERENTS PEDAGOGIQUES :

Éric CLOUET / Gil GUERMEUR

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Salle de cours équipées de supports vidéo.

Utilisation de manuels de formation et de documentations complémentaires.

Plateformes de formation dédiées à la conduite des PEMP.

Mise à disposition et formation à la conduite des PEMP sur les catégories correspondantes.

Animation de formation participative s'appuyant sur les échanges d'expériences.

Conduite en Sécurité de Plateforme Elévatrice
Mobile de Personnel
Recommandation R386
Autorisation de conduite

DATES DE FORMATION :

Consulter le calendrier des sessions.

DUREE :

Au minimum 1 jour par catégorie, en fonction de l'expérience du candidat.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT

Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

Au sein de votre entreprise (en intra).

MODALITES DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'EVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Test Théorique :

Questionnaire écrit sous forme de QCM*, répondant aux obligations de validation de la CNAMTS.

Test pratique :

Évaluation par mise en situation réalisée par un testeur certifié SGS (organisme conventionné par la CNAMTS, accrédité par le COFRAC).

*question à choix multiple

SANCTION VISEE :

Obtention et remise des tests théorique et pratique pour archivage par l'entreprise.

Attestation de fin formation.